

Déclaration de M. Omar HILALE
Ambassadeur ,Représentant Permanent devant le Groupe Africain au sujet des
Préparatifs de Conférence Mondiale sur la Prévention des Catastrophes
(Kobé-Hyogo -japon- 18-22 Janvier 2005)

Genève, le 24 septembre 2005

Monsieur le Président,

Permettez-moi, de prime abord, de vous exprimer mes vifs remerciements de m'avoir permis de briefer le Groupe africain sur l'état d'avancement des préparatifs de la Conférence Mondiale sur la Prévention des Catastrophes qui se tiendra à Kobé (Japon), du 18 au 22 janvier 2005.

Je voudrais, plus particulièrement, rendre un vibrant hommage au Secrétariat de la Conférence pour la qualité du travail accompli, sa quête quotidienne du perfectionnement et la perspicacité dont il a fait preuve tout au long ce processus préparatoire de la Conférence. Ce sont là autant de facteurs qui augurent d'une Conférence réussie.

Mes remerciements vont également à Son Excellence l'Ambassadeur ALMAGL Y, de la Mission Permanente de la République du Soudan, Coordonnateur du segment humanitaire, pour son apport fort apprécié et sa précieuse coopération jamais démentie.

Monsieur le Président,

Notre continent est, malheureusement, le seul où le nombre des catastrophes était allé crescendo durant la dernière décennie. Leur impact socio-économique constitue un handicap majeur devant le développement durable des pays africains, lequel développement demeure tributaire d'une approche holistique devant lier la prévention des catastrophes naturelles à la protection de l'environnement et à la gestion rationnelle des ressources, dès lors que chacune de ces composantes participe à ce processus selon un mode différent, mais certes complémentaire.

Il est vrai que des plates-formes et mécanismes institutionnels nationaux ont été établis, à divers états d'avancement, dans plusieurs pays africains, visant la réduction des risques de catastrophes et l'atténuation de leurs effets. Toutefois, force est de constater que leur efficience reste modeste et, partant, le défi est loin d'être relevé. Ce qui requiert davantage d'efforts à l'adresse des principales thématiques de la prévention des catastrophes, à savoir la gouvernance et le cadre institutionnel, la connaissance des risques, la gestion des connaissances et les réponses aux urgences.

C'est pourquoi la Conférence de Kobé représente une opportunité unique devant promouvoir l'émergence d'une prise de conscience accrue à l'égard de la problématique de la prévention des catastrophes et la mise en place d'une approche stratégique nationale visant le renforcement de l'efficacité de la gestion des risques y relatifs.

La stratégie régionale africaine de réduction des catastrophes, de par ses buts, ses objectifs et ses orientations stratégiques, constitue incontestablement un programme d'action aussi bien vaste, ambitieux, qu'annonciateur de perspectives prometteuses pour l'Afrique, tant que sa contribution à l'avènement du développement durable et l'éradication de la pauvreté dans le continent semble désormais évidente. Elle mérite soutien et encouragement.

Monsieur le Président,

Après cette brève introduction, permettez-moi de vous faire part des derniers développements des préparatifs de la 2ème PrepCom et de la Conférence et de la participation du Maroc, en tant que membre du Bureau, dans son processus préparatoire.

Préparatifs de la 2ème session du Comité Préparatoire :

Tous les documents officiels qui seront soumis à la 2ème Prepcom sont disponibles dans la salle, en l'occurrence :

- La version amendée du document de substance de la Conférence ,intitulé «Building the resilience of Nations and Communities to disasters: elements for a programme of action 2005-2015» incorporant les commentaires des pays, l'agenda provisoire annoté, le rapport sur l'état d'avancement du processus préparatoire de la Conférence, l'examen de la Stratégie de Yokohama, le règlement intérieur de la Prepcom et de la Conférence, le format de la Conférence.
- Les lettres d'invitation à participer à la 2ème PrepCom ont été adressées directement par le Secrétariat à toutes les Missions Permanentes, en expliquant les modalités requises pour l'enregistrement.
- Le logo de la Conférence figure sur tous les documents officiels de la Conférence. Il a été adopté, consécutivement à plusieurs consultations avec le bureau, les partenaires externes et le personnel du Secrétariat de la stratégie internationale.

Format de la Conférence:

Suite au Briefing de la Mission du Maroc le 27 août 2004, il convient de rappeler que la Conférence sera composée de trois principaux processus, en l'occurrence: le volet intergouvernemental, le segment thématique pour l'échange de connaissances et le forum public.

Le volet intergouvernemental représentera la plate-forme pour les déclarations générales des délégués et leur permettra d'examiner les documents de substance en vue de leur adoption.

Le segment thématique vise à compléter les discussions sur les documents de substance dans le cadre du segment intergouvernemental, en mettant l'accent sur l'échange d'expérience et les bonnes pratiques. Il sera composé de trois tables rondes de haut niveau, de cinq sessions thématiques et d'une session régionale. Cette dernière sera organisée le 21 janvier 2005 afin de permettre la mise à profit des expériences de chaque région en matière de gestion des risques de catastrophes.

Le Forum public constituera le cadre approprié pour la promotion des activités des organisations à travers les ateliers, les séminaires et les stands d'expositions.

Je voudrais saisir cette occasion pour inviter les pays africains à communiquer au Secrétariat les noms et coordonnées des experts ou hauts responsables souhaitant participer aux tables rondes précitées.

S'agissant de la présidence et la coprésidence des cinq sessions thématiques (parallel sessions), il y a lieu de signaler que les consultations régionales visant l'identification des présidents et coprésidents des sessions thématiques ont fait ressortir les résultats, ci-après:

- **Le Groupe africain:** l'Afrique du Sud a été désignée par le Conseil des Ambassadeurs pour présider l'une des cinq thématiques, alors que la réunion au niveau des experts convoquée par la Mission du Maroc en coordination avec la Mission du Soudan, le 2 septembre 2004, pour cette fin, a fait ressortir le choix du 1er thème «la Gouvernance et cadre institutionnel» à confier à la présidence sud-africaine ;
- **Le Groupe occidental:** les Etats Unis d'Amérique présidera le 2ème thème sur « l'identification des risques, leur évaluation, leur contrôle et l'alerte précoce » ;
- **Le Grulac:** le Chili présidera le 3ème thème concernant «la gestion des connaissances et l'éducation» ;
- **Le Groupe de l'Est:** la Roumanie présidera le 4ème thème sur« la réduction des facteurs des risques» ;
- **Le Groupe Asiatique:** le Bangladesh présidera le 5ème thème concernant« les préparations pour des réponses efficaces ».

Prise en charge des participants des pays en développement :

Outre la note d'invitation à la 2ème Prepcom adressée directement par le Secrétariat de la Conférence à toutes les Missions permanentes, une autre note relative à la prise en charge de 50 participants des pays en développement a été également envoyée aux pays concernés. Cette prise en charge comprend le transport international et les per diems selon le taux en vigueur des Nations Unies.

Dans cette perspective et étant donné le principe du « premier arrivé, premier servi » retenu par le Secrétariat comme base de sélection, la Mission du Maroc a exhorté les pays africains, lors de la réunion d'experts du 2 septembre 2004, d'en faire la demande au Secrétariat aussitôt que possible.

Dans cette perspective, il convient de rappeler que cette Mission n'a eu de cesse de plaider, tant lors de la 1^{ère} PrepCom que lors de la réunion du groupe de donateurs pour le soutien de la Conférence ou lors des réunions du Bureau, pour la mobilisation des fonds nécessaires devant assurer la prise en charge des participants des pays africains tant à la Conférence qu'aux PrepComs, en accordant un traitement préférentiel aux pays les plus vulnérables aux désastres.

Qu'il me soit permis d'exprimer, à ce titre, notre gratitude aux bailleurs de fonds et au pays hôte, le Japon, pour leur soutien permettant la prise en charge de la participation des pays en développement à la 2^{ème} PrepCom et à la Conférence et de saluer les démarches fructueuses de M. John Horekens et sa persévérance qui, à vrai dire, forcent l'admiration.

Accréditation des ONG :

La Mission Permanente du Maroc a adressé, le 14 courant, à la Mission Permanente du Soudan, pour circulation à toutes les Missions africaines, pour avis et observations, le projet de document relatif à l'accréditation de 44 ONG ayant demandé récemment la participation à la 2^{ème} PrepCom et à la Conférence. Ces ONG, faut-il préciser, ne relèvent pas des catégories d'accréditation adoptées par la 1^{ère} PrepCom, en l'occurrence, celles disposant du statut consultatif de l'ECOSOC, celles figurant sur la liste de la Commission sur le développement durable, celles ayant participé à la Conférence de Yokohama sur la Réduction des catastrophes en 1994 et celles qui sont membres de l'Equipe Spéciale sur la Réduction des Catastrophes (InterAgency task Force).

En l'absence de toute objection ou commentaire tant des pays africains que des autres groupes régionaux, le document précité fut donc adopté provisoirement par le Bureau lors de sa réunion du 16 septembre 2004, dans la perspective de son adoption définitive par la 2^{ème} PrepCom.

Projet de déclaration de la Conférence:

Le Japon, en sa qualité de pays hôte, a confirmé son intention d'élaborer un projet de déclaration de la Conférence. Il a toutefois, subordonné son élaboration aux progrès réalisés dans le processus de finalisation des discussions sur le document de substance de la Conférence « The outcome document ».

Monsieur le Président,

Dans la perspective de la 2ème session du Comité préparatoire, prévue les 11 et 12 octobre 2004, cette Mission s'emploiera activement à l'élaboration du projet de la déclaration qui sera faite lors de la 2ème Prepcom au nom du Groupe africain. Le projet prendra en compte les préoccupations majeures des pays africains, contenues dans la stratégie nationale africaine pour la réduction des risques de catastrophes et dans les recommandations de Johannesburg. Il sera soumis à l'examen de la prochaine réunion d'experts avant qu'il soit avalisé par le Conseil des Ambassadeurs avant la 2ème PrepCom.

Dans cette optique, il y a lieu de rappeler que le Maroc était et reste en première ligne pour plaider en faveur de la prise en compte, dans le document relatif aux résultats escomptés de la Conférence, d'une série de doléances dont :

- l'inscription de la prévention des catastrophes parmi les questions prioritaires de l'ONU;
- la mise en place d'une Convention internationale pour la prévention des catastrophes;
- la mise en place de fonds spécifiques pour aider les pays en développement et les PMA à se doter de stratégies et de plans d'action nationaux visant la réduction des désastres et le renforcement de leurs capacités techniques, institutionnelles et juridiques en la matière;
- la création d'un fonds international pour la prévention des catastrophes dans les pays en développement ;
- l'impératif de la coopération internationale et l'assistance technique et financière des organisations internationales et institutions financières;
- l'inscription des invasions acridiennes, le trafic illicite des déchets dangereux, les inondations, la désertification, les tremblements de terre et la sécheresse dans la liste des désastres qui feront l'objet d'examen de la Conférence .
- la nécessité d'accorder un traitement particulier à la résistance physique des hôpitaux et des établissements scolaires;
- l'initiation d'une étude sur les effets des catastrophes naturelles et environnementales sur le phénomène du trafic des êtres humains.
- l'établissement d'un mécanisme de suivi après la Conférence de 2005.

Je ne saurais conclure sans mettre en exergue la nécessité de la participation active et efficiente des pays africains tant dans la finalisation du projet de déclaration du Groupe africain que dans les travaux de la 2ème Prepcom. Elle permettra de mettre en évidence l'intérêt accru qu'ils accordent à la problématique de la prévention des catastrophes et les résultats tangibles qu'ils attendent de la Conférence de Kobé.

Je vous remercie